

[spiele gratis](#) [juegos](#) [play game](#) [lastautonews.com](#) [free games](#) [auto japan](#) [free games](#)

Etudiants

## **Définition de l'apprentissage et conditions**

L'apprentissage permet à l'étudiant d'acquérir à la fois une formation théorique à l'université et une formation pratique dans une entreprise. La formation théorique permet d'obtenir un diplôme d'Etat (plus généralement un DEUST, un DUT, une licence pro ou un master pro) ou une qualification supérieure. La formation pratique permet à l'étudiant de développer une expérience professionnelle sur le terrain liée au contenu théorique développé en classe.

## **Informations importantes**

-

Il peut être un Contrat de travail à durée indéterminée (CDI) ou déterminée (CDD) de 6 à 12 mois (jusqu'à 24 mois dans certains cas)

-

Il s'adresse aux personnes de 16 à 25 ans révolus qui peuvent par ce biais compléter leur formation initiale.

-

Il est également ouvert aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus ainsi qu'aux bénéficiaires du RSA, de l'ASS ou de l'AAH et du contrat unique d'insertion. (Les salariés peuvent bénéficier d'un dispositif similaire dans le cadre des périodes de professionnalisation.)

-

Le candidat doit être ressortissant de l'Union Européenne ou être titulaire d'une autorisation d'exercer une activité salariée en France.

## **Avantages pour le stagiaire**

- Un apprenti a **de fortes chances d'être embauché** en entreprise à la fin de son contrat
- Une expérience professionnelle significative.
- Une passerelle solide vers la vie active
- Une **rémunération** (de 60 à 80% du SMIC) et un statut de salarié (5 semaines de congés payés et une protection sociale)
  - Des frais de formation pris en charge par l'OPCA de l'entreprise
  - Le bénéficiaire de l'aide au retour à l'emploi de 26 ans et plus peut obtenir une aide spécifique de retour à l'emploi, complémentaire à sa rémunération (renseignements et demande auprès de Pôle Emploi)
  - Le maintien des avantages étudiants (Crous, carte d'étudiant, accès aux bibliothèques universitaires,...)

## **Procédure à suivre**

### **Pour s'inscrire au Master 2 CST par apprentissage, l'étudiant doit**

- Etre admis à suivre la formation après avoir déposé un dossier de candidature complet
- Avoir trouvé une entreprise susceptible d'embaucher un étudiant en contrat d'apprentissage en lui faisant remplir la fiche de pré-inscription du CFA Universitaire de l'UNSA.
- C'est à l'étudiant de trouver une entreprise d'accueil, mais la formation peut fournir une liste d'entreprises susceptibles d'embaucher en contrat d'apprentissage.

**Que faire si vous ne trouvez pas d'employeur avant le début de la formation fixé à la mi- septembre 2011 ?**

## **côté étudiant**

Écrit par Administrator

Jeudi, 03 Novembre 2011 22:03 - Mis à jour Vendredi, 04 Novembre 2011 08:52

---

Si vous êtes admis, vous pouvez vous inscrire tout de même dans la formation et

1. Continuer à chercher une entreprise jusqu'au 14 décembre 2011
2. Suivre la formation et faire un stage à mi-temps à partir de janvier
3. Suivre la formation et faire un stage de trois mois en juin, juillet août.

[spiele gratis](#) [juegos](#) [play game](#) [lastautonews.com](#) [free games](#) [auto japan](#) [free games](#)